

## Le couvert arboré du site //



- 1/ Le boisement Sud/Ouest (EBC) qui, bien que structuré par des haies monospécifiques, offre un cortège arboré remarquable (grand pins parasols, quelques grands chênes).  
2/ Le point culminant du site, dominé par une chênaie naturelle commune aux propriétés adjacentes (EBC).  
3/ Le cœur du site est marqué par des plantations denses de pins (Alep, pinea), souvent en concurrence, qui surplombent un réseau de haies monospécifiques. Cette typologie n'offre que peu de biodiversité.  
4/ L'espace piscine et ses plages illustrent un caractère plus «exotique». Si le front rocheux est ici lisible, c'est le caractère artificiel de l'aménagement qui prédomine.  
5/ Bosquets de pins parasol à valoriser à proximité de l'ancienne aire de restauration.  
6/ Chênes isolés à préserver au Nord/Est du site.



Les structures aménagées //

1 /



2 /



3 /



4 /



5 /



- 1/ L'espace piscine, un espace en surplomb agréable qui mérite une meilleure intégration dans le futur projet d'aménagement.
- 2/ L'aire de loisirs principale composée comme un amphithéâtre au pied de l'espace piscine
- 3/ Soutènements maçonnés et annexes structurent la presque intégralité du site.
- 4/ Lourde bâtisse construite dans les années 80 sur un promontoire rocheux au Nord du site
- 5/ Terrain de tennis culminant, une infrastructure isolée et obsolète.



L'antenne relais, un signal peu valorisant dans le grand paysage à supprimer dans le projet d'aménagement



L'antenne vue depuis la Rue du Caporal El Hadj Houidef au Nord de l'autoroute A8



L'antenne vue depuis la zone du Capitou à l'Est du site

# 3/ LE PROJET PAYSAGER

## Organigramme de projet



**A et B** // EBC remarquables dont les essences se diffusent au sein de l'aménagement

**1//** Grande perspective plantée d'un double alignement de feuillus (structure paysagère, ombrage des stationnements en surface)

**2//** Mail paysager au cœur des programmes sociaux : Un mail de tilleuls forme la structure paysagère principale. Cet alignement sera complété de massifs méditerranéens économes et particulièrement diversifiés.

**3//** Écrin des pins : Le front Est de la programmation, planté de pins parasol, permet une intégration paysagère optimale de la programmation vis-à-vis de parcellaire adjacent.

**4//** Le parc paysager : en cœur de site, les aménités communes s'organisent au sein d'un parc paysager généreux formant deux terrasses principales (piscine et terrasses en point haut, plaine de jeux en point bas).

- Site d'étude
- Espaces dominés par le chêne / Diffusion des caractéristiques de l'EBC «B» au sein de la programmation
- Boisements dominés par le pin parasol / Diffusion des caractéristiques de l'EBC «A» au sein de la programmation
- Couvert arboré dominé par les feuillus caducs afin d'offrir un ombrage confortable en saisons chaudes ainsi qu'un ensoleillement optimal en hiver
- EBC

## Notice paysagère

Le site d'étude s'inscrit dans une déclivité importante. Le bas de la propriété, au contact de la Rue des Combattants d'Afrique du Nord, est marqué par un espace boisé classé largement dominé par le pin parasol qui forme un filtre bienvenu entre la programmation et les nuisances de l'axe routier.

En point haut, le site met en scène un boisement quelque peu différent, dominé par le chêne blanc, le chêne vert et le chêne liège (EBC également).

Le projet paysager veut tirer parti de la présence de ces boisements structurants en étirant leurs influences au sein de la programmation :

- > Continuité des boisements de pins parasols le long de la limite Est (2) du site permettant ainsi une intégration paysagère optimale vis-à-vis de la propriété adjacente (également plantée de pins);
- > Plantations de chênes aux abords des différentes entrées du programme libre afin de renforcer l'identité paysagère existante et d'intégrer au mieux l'architecture incrémentée.

**A noter que les espaces boisés classés bénéficieront d'un entretien global et d'une mise en sécurité nécessaire (trame arborée). Les « bornes de campings » et les aménagements légers qui polluent aujourd'hui ces espaces seront également déposés.**

En complément de cette structure paysagère, plusieurs aménagements caractéristiques sont implantés :

- L'axe principal de desserte interne, créé en front ouest et permettant l'organisation de stationnements, sera planté par un double alignement de feuillus caducs (1). Cette perspective arborée, bordée d'un cheminement piéton confortable, offrira ainsi un confort thermique appréciable été comme hiver.

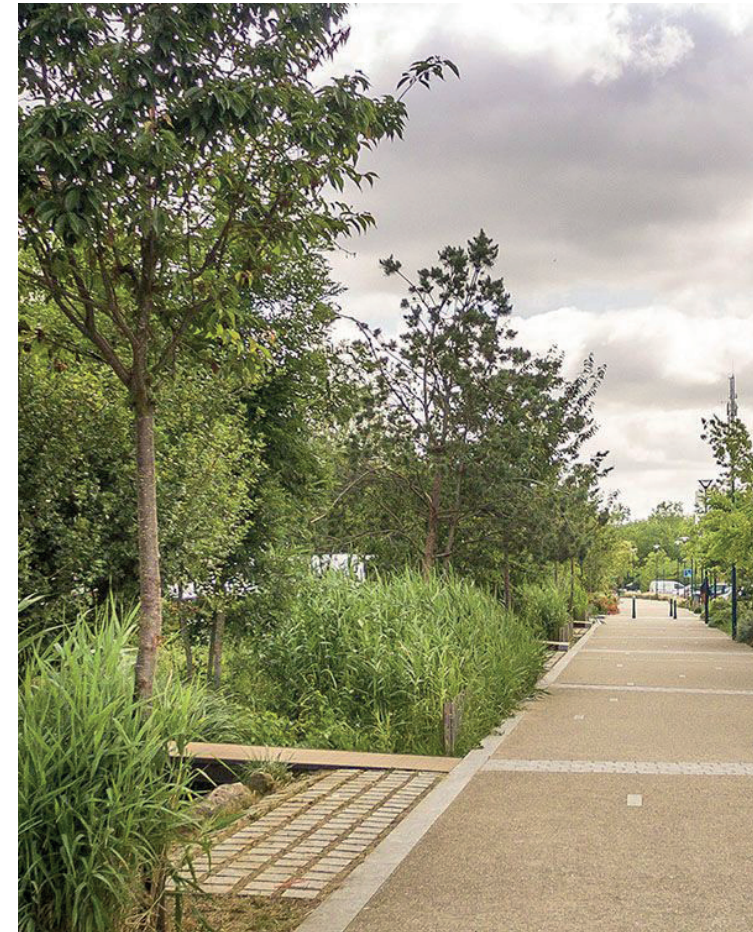
- Au cœur de la programmation sociale, un mail paysager est implanté (2). Ce dernier mettra en scène une diversité d'essences méditerranéennes mellifères, économes en ressources et utiles à la biodiversité. Ce mail sera dominé par un double alignement de tilleuls, offrant un ombrage de qualité ainsi qu'un agrément appréciable de l'espace commun (couleur et parfum des floraisons, variation des tonalités de feuillage, ...).

- Enfin, au sein de la programmation libre, un parc paysager tirant parti de la déclivité du site est implanté (4). Le point haut du parc permet d'organiser l'espace piscine, qui domine le grand paysage. La terrasse basse, plus encaissée, forme un espace de jeux et de sport permettant de compléter la programmation commune. Les deux terrasses sont reliées par une végétation mixant essences locales et sujets plus ornementaux (ambiance plus tropicale autour du bassin, ambiance résolument méditerranéenne autour de la clairière ludo-sportive).

### DES AMÉNAGEMENTS DURABLES AU SERVICE DE LA BIODIVERSITÉ //

Les espaces paysagers bénéficieront de trois strates de végétation (herbacée, arbustive et arborée). La palette végétale, diversifiée et mettant principalement en scène la flore locale, est étudiée pour limiter la consommation des ressources naturelles (eau et engrais) et diminuer les périodes d'entretien. L'ensemble des espaces plantés bénéficiera d'un apport en paillage naturel issu de broyages locaux permettant ici encore de limiter les apports en ressources naturelles.

Outre la biodiversité végétale, un certain nombre d'aménagements permettront également le développement de la biodiversité animale. Ainsi, passages à petite faune, nichoirs, hôtels à insectes seront intégrés au projet d'aménagement.



Trois strates de végétation au sein des espaces paysagers



Des structures viaires largement arborées



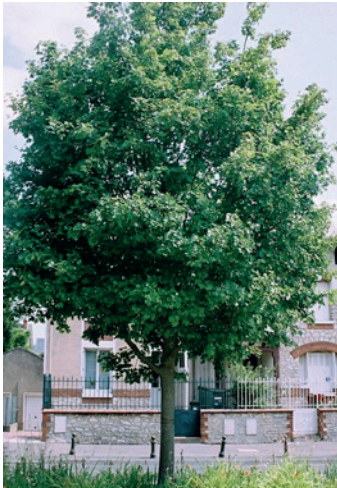
Des aménités communes confortables et ombragées

Palette végétale du projet (non exhaustive)

Les arbres du grand mail et de l'axe structurant (1 et 2)



*Acer monspessulanum*  
Érable de Montpellier



*Acer campestre*  
Érable champêtre



*Euodia danielli*  
Arbre à miel



*Alnus cordata*  
Aulne de Corse



*Pistacia chinensis*  
Pistachier de Chine



*Tilia cordata*  
Tilleul à petite feuille



*Tilia tomentosa*  
Tilleul argenté

Les arbres du parc et des espaces de composition (4)



*Acer monspessulanum*  
Érable de Montpellier



*Acer campestre*  
Érable champêtre



*Acer buergerianum*  
Érable trident



*Amelanchier alnifolia*  
Amelanchier à feuilles d'aulne



*Arbre de Judée*  
*Cercis siliquastrum*



*Ostrya carpinifolia*  
Charme houblon



*Alnus cordata*  
Aulne de Corse



*Prunus amygdalus*  
Amandier



*Olea europaea*  
Olivier de Provence



*Ziziphus jujuba*  
Jujubier



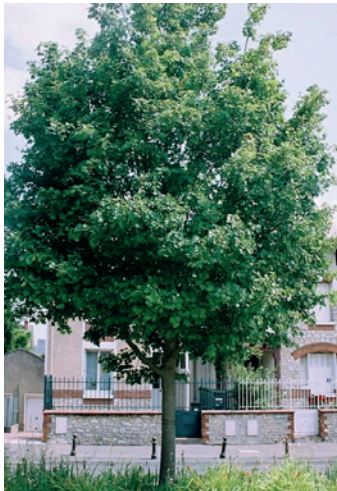
*Chêne vert*  
*Quercus ilex*



*Chêne blanc*  
*Quercus pubescent*

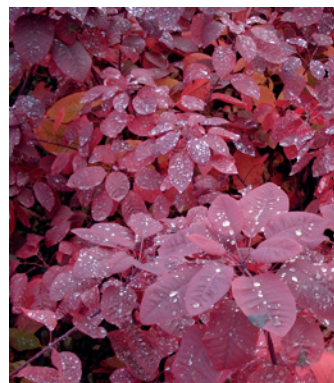


*Acer monspessulanum*  
Érable de Montpellier



*Acer campestre*  
Érable champêtre

Les massifs paysagers et haies



*Cotinus grace*  
Arbre à perruque



*Agapanthus africanus*  
Agapanthe



*Vitex agnus-castus*  
Gattilier



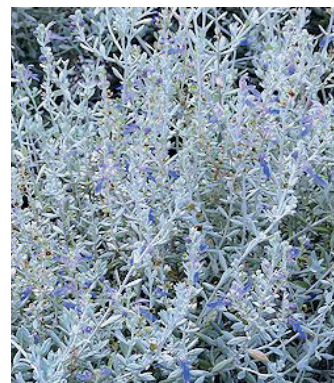
*Pittosporum tobira 'nana'*  
Pittospore du Japon nain



*Helichrysum italicum*  
Immortelle d'Italie



*Santolina chamaecyparissus*  
Santoline petit cyprès



*Teucrium fruticans*  
Germandrée arbustive



*Teucrium hircanicum*  
Germandrée



*Teucrium chamaedrys 'alba'*  
Germandrée petit chêne



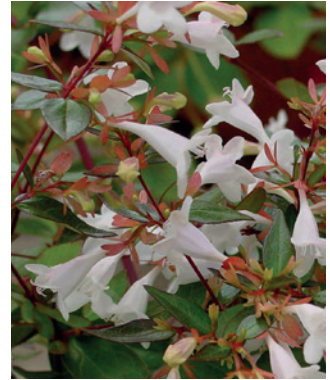
*Ballota pseudodictamnus*  
Ballote faux dictamne



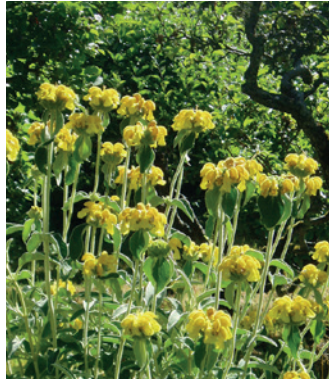
*Centranthus ruber*  
Valériane



*Artemisia arborescens*  
Armoise arborescente



*Abelia x grandiflora*  
Abélie à grandes fleurs



*Phlomis fruticosa*  
Sauge de Jérusalem



*Buddleja lochin*  
Arbre aux papillons



*Euphorbia characias*  
Euphorbe des garrigues



*Cistus x aguilari*  
Ciste aguilari



*Cistus x purpureus*  
Ciste pourpre



*Cistus x purpureus Alan Fradd*  
Ciste pourpre



*Cistus albidus*  
Ciste cotonneux



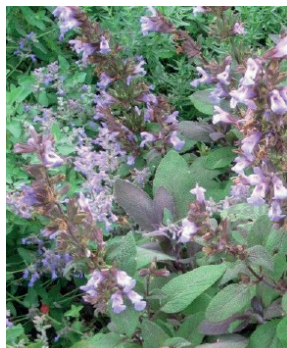
*Salvia canariensis*  
Sauge des Canaries



*Salvia lavandulifolia*  
Sauge à feuilles de lavande



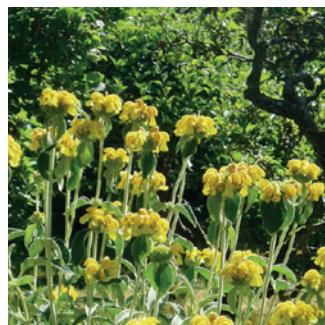
*Salvia scabra*  
Sauge du hérissé



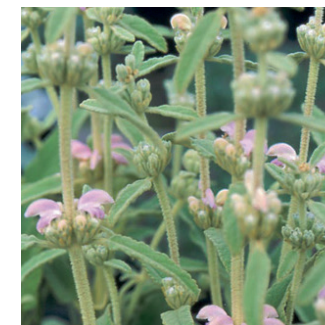
*Salvia officinalis*  
Sauge commune



*Aloysia triphylla*  
Verveine citronnelle



*Phlomis fruticosa*  
Sauge de Jérusalem



*Phlomis purpurea*  
Sauge de Jérusalem pourpre

## L'espace piscine



*Washingtonia filifera*  
Palmier à jupon



*Brahea armata*  
Palmier bleu du Mexique



*Syagrus romanzoffiana*  
Palmier de la Reine



*Phoenix dactylifera*  
Palmier dattier



*Tamarix gallica*  
Tamaris commun



*Pittosporum tobira (tige)*  
Pittosporum



*Strelitzia augusta*  
Strelitzia géant



*Musa basjoo*  
Bannanier du Japon



*Calistemon citrinus (tige)*  
Rince-bouteille



*Chitalpa tashkentensis (tige)*  
Chitalpa de Tashkent



une société  
du groupe

